

**LES GRANDS
RENDEZ-VOUS
DE** **CYCLISTES
DE CHARLEVOIX**

VELOCHARLEVOIX.COM



GUIDE TECHNIQUE

**GRAND PRIX CYCLISTE
DE
CHARLEVOIX 2018**

PRÉSENTÉ PAR

BMR
Charlevoix

**MARTIN SIMARD
DIRECTEUR DE COURSE**

Course par étapes sur route de sanction interprovinciale.
Épreuve de sélection pour l'équipe du Québec pour les Championnats Canadiens sur route et le Tour de l'Abitibi. Inscrite au classement super prestige A.C.V.Q, FQSC Elite et FQSC Maitre.

« Quand l'être humain se dépasse »

Course de cyclisme sur route en quatre étapes mettant en scène l'élite québécoise. Des pointes de vitesse fulgurantes, des manœuvres stratégiques périlleuses, des ascensions transcendantes et des échappées débridées. Au **Grand Prix Cycliste de Charlevoix**, la machine humaine étincelle, manufacture des exploits et procure tout un spectacle. Des athlètes merveilleux produisent des efforts démesurés dans un décor à couper le souffle !

Nouveauté pour la 20^{ème} édition des **Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix**, un concours disputé en trois étapes, la **Coupe Magella Tremblay**, enverra les jeunes espoirs de la catégorie Cadet se mesurer aux circuits légendaires de la région. Intronisé en 1999 au **Temple de la renommée du cyclisme québécois**, le Charlevoisien qu'on surnommait le « *Poulidor québécois* », remportant 35 courses et obtenant 70 deuxièmes positions au cours de sa carrière de 7 ans en Amérique du nord et en Europe, s'est fait les mollets et a cultivé sa détermination à gravir encore et encore ces côtes de chez-nous qui enfantent les champions...encore et encore!

Horaire

VENDREDI 25 MAI 2018 **CRITÉRIUM** (Boucle de 1.2 km)

Catégories éligibles: Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F)

17h00 Junior (F), Senior (F) : 20 tours

17h50 Junior (H) : 25 tours

18h40 Senior 3 (H) : 30 tours

19h40 Senior 1-2 (H) : 35 tours

SAMEDI 26 MAI 2018 **CONTRE-LA-MONTRE** (Aller simple de 19 km, départs aux 30 secondes)

Catégories éligibles : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

9h00 Début de l'épreuve

Ordre de départ : Senior (F), Junior (F), Cadet (F), **pause de 5 minutes**, Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Junior (H), Cadet (H), **pause de 5 minutes**, Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

SAMEDI 26 MAI 2018 **ASCENSION** (12,5 km, dénivelé positif de 380 mètres, pente maximale de 24 %)

Catégories éligibles : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

15h00 Départ Senior 1-2 (H)

15h05 Départ Junior (H), Senior 3 (H)

15h10 Départ Maître 1 (H)

15h15 Départ Maître 2 (H)

15h20 Départ Cadet (H)

15h25 Départ Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H)

15H30 Départ Junior (F), Senior (F), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

15h35 Départ Cadet (F)

DIMANCHE 27 MAI 2018 **ROUTIER** (120 km, 76 km et 47 km)

Catégories éligibles : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

9h00 Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Junior (H) (120 km)

9h05 Maître 1 (H) (120 km)

9h10 Maître 2 (H) (120 km)

9h15 Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H) (76 km)

9h20 Junior (F), Senior (F), Maître 1 (F), Maître 2 (F) (76 km)

9h25 Cadet (H) (47 km)

9h28 Cadet (F) (47 km)

9h35 Granfondo (H+F) (76 km)

***IMPORTANT : L'horaire est sujet à changement**

Adresses à connaître



Hôtel de Ville de Baie-Saint-Paul

15, rue Forget
Baie-Saint-Paul, Québec
G3Z 3G1

[Visualiser sur la carte](#)



Hôtel & Spa LE GERMAIN Charlevoix

50, rue de la Ferme
Baie-Saint-Paul, Québec
G3Z 0G2

[Visualiser sur la carte](#)

Inscription

Aucune inscription sur place

La préinscription est obligatoire et s'effectue en ligne seulement au www.fqsc.net.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Judi 24 mai 2018 (12h00) selon les frais en vigueur. Il est très important de respecter cette date. Aucune autre inscription ne sera acceptée après ce moment.

LISTE DES PARTICIPANTS

La FQSC publiera la liste officielle des participants **vendredi le 25 mai 2018** sur les sites www.fqsc.net et www.velocharlevoix.com.

CONFIRMATION DE PRÉSENCE

Tous les participants doivent confirmer leur présence en respectant l'horaire suivant :

****Pour les Participants du Critérium:** Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3(H), Senior (F):

Vendredi 25 mai 2018 : 15h00 à 16h30 Tente GRVCC au départ du Critérium, rue de la Balade, Baie-Saint-Paul.

****Pour les autres participants** : Cadet (H), Cadet (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1-2 (F) :

Vendredi 25 mai 2018 : 17h00 à 22h00 Hôtel de Ville Baie-Saint-Paul, 15 rue Forget, Baie-Saint-Paul
[Visualiser sur la carte](#)

OU

Samedi 26 mai 2018 : 8h00 à 11h00 Tente GRVCC, au départ du Contre-la-montre
(Simard Suspensions, 1064 boul. Monseigneur de Laval, Baie-Saint-Paul)
[Visualiser sur la carte](#)

Réunion des coureurs et des équipes

Vendredi 25 mai 2018 à 21h00 : Hôtel de ville de Baie-Saint-Paul.

COMITÉ ORGANISATEUR

Coordonnateur : Martin Simard
Communications : Pierre Bouchard
Directeur de course : Martin Simard
Protocole, hébergement et alimentation : George Cloutier
Caravane : Marcel Levaque
Sécurité : Martin Gauthier
Premiers soins : Philippe Benoit
Inscription : Pierre Beauchesne
Logistique : Pascal Tremblay
Technique : Éric Simard / Sylvain Desmeules
Animateur : Tino Rossi

PARTENAIRES collaborateurs

SÛRETÉ DU QUEBEC
MOTOS SÛRETÉ DU QUEBEC
TRANSPORT QUÉBEC
EMC (**Escortes Motos-Cyclistes**)
Municipalités de Charlevoix

COMMISSAIRE-CHEF :

Valérie Trottier

COMMISSAIRES ADJOINTS:

Alex Audy
Pierrette Bergeron
Simon Bouchard
Anita Nault
Alain Roy
Mélicca Gaudreault
Luc Lévesque
Julie Barbeau

CHRONOMÉTRAGE / PHOTO-FINISH :

Sylvain Lavoie

Règlements

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'épreuve sera disputée sous les règlements de l'UCI, de CC et de la FQSC. Les pénalités de l'UCI, de CC ou de la FQSC seront applicables. Le règlement antidopage de l'UCI pourrait être appliqué. Le **Grand Prix Cycliste de Charlevoix** est une compétition de sanction interprovinciale et compte pour les classements FQSC Élite, FQSC Maître et Super Prestige. La **Coupe Magella-Tremblay** est une compétition de sanction interprovinciale.

Les catégories admissibles sont : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F) et Maître 2 (F).

Les classements cumulatifs au temps seront appliqués. Les vainqueurs du **Grand Prix Cycliste de Charlevoix** dans les catégories Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H) et Senior 3 (H), cumuleront, dans leur catégorie respective, le meilleur temps des quatre étapes prévues (**Critérium, Contre-la-montre, Ascension et Routier**). Quant aux catégories Cadet (H), Cadet (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F) et Maître 2 (F), les vainqueurs du **Grand Prix Cycliste de Charlevoix** et de la **Coupe Magella Tremblay** cumuleront, dans leur catégorie respective, le meilleur temps des trois étapes prévues (**Contre-la-montre, Ascension et Routier**).

Pour être admissible au classement final, le coureur devra terminer chacune des 3 ou 4 étapes, selon le programme associé à sa catégorie. Pour pouvoir participer à l'étape suivante, le participant devra avoir complété son étape.

À l'exception du **Critérium**, les coureurs devront rester dans la voie de droite, et ce, en tout temps.

Les parcours et leur dénivelé sont disponibles [en ligne sur le site des Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix](#).

Renonciation de son droit à l'image – En s'inscrivant au **Grand Prix Cycliste de Charlevoix** ou la **Coupe Magella-Tremblay**, le coureur renonce à son droit à l'image et permet à l'organisation d'utiliser tout matériel audiovisuel dans lequel il pourrait apparaître à des fins promotionnelles, publicitaires ou autres. Il renonce également à recevoir toute forme de rémunération pour l'usage du matériel audiovisuel où il apparaît.

Abandon – Un coureur qui abandonne doit aviser les commissaires immédiatement à l'arrivée ou par l'intermédiaire de la radio du véhicule balai, sous peine d'amende de 50 \$ (article 12.1.40.6 des règlements UCI).

Sanction – Un coureur qui sera pris en défaut pour comportement antisportif, pour avoir commis une fraude ou un geste irrégulier, pour avoir une conduite déplacée en public, pour avoir injurié un commissaire, ou pour tout autre geste d'une importance similaire ne correspondant pas aux critères éthiques et sécuritaires du sport cycliste pourra être retiré de l'épreuve par le commissaire en chef de l'épreuve. Une pénalité plus sévère, selon l'importance de l'infraction, pourra également être imposée par le Comité directeur.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU CRITÉRIUM

Gestion des coureurs doublés (8.10.2)

Principes généraux :

a) *Lors de critères où le circuit est très court, exigü ou comporte des risques, les coureurs lâchés qui ne font pas partie du peloton principal seront immédiatement retirés lorsqu'ils sont doublés par les coureurs de tête. Cette règle devra être mentionnée avant le départ et précisée dans l'info-course et/ou le document technique de l'épreuve si appliquée. **Règle non appliquée.***

b) *Si une échappée prend un tour sur le peloton principal, elle peut réintégrer le peloton avec les mêmes droits et obligations que les autres coureurs. À moins d'un règlement spécifique contraire, tous les coureurs terminent dans le même tour que le gagnant.*

Les résultats du **Critérium** seront affichés dans le stationnement situé à l'aire de départ du **Critérium**.

Sur un circuit de 3 km et moins, un tour de compensation sera alloué jusqu' à 5 km de la fin de l'épreuve, pour bris mécanique, crevaison ou chute, à la suite d'une vérification effectuée par un commissaire. Par ailleurs, un coureur pourra obtenir autant de tours de compensation qu'il y a d'incidents. Un coureur retardé en raison d'une chute ne pourra obtenir de tour de compensation que s'il a chuté lui-même.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU CONTRE-LA-MONTRE

La vérification des vélos de contre-la-montre est obligatoire. Le coureur devra arriver au moins 10 minutes avant son départ sur le site de l'entreprise **Simard Suspensions (1064 Boulevard Mgr de Laval, Baie-Saint-Paul)** afin de faire vérifier son vélo et il ne pourra plus quitter l'espace après la vérification finale. Les commissaires seront disponibles pour une mesure préliminaire avant le départ de la première épreuve.

Si un coureur a une crevaison ou un bris technique approuvé par le commissaire en chef ou son substitut durant le **Contre-la-montre** et qu'il ne peut terminer cette épreuve, il recevra un temps équivalent à celui du dernier de sa catégorie majoré à la hausse de 1 minute et pourra prendre le départ de l'épreuve suivante.

Pour les participants à la **Coupe Magella-Tremblay**, coureurs des catégories Cadet (H+F), « *lors de courses par étapes (CLM individuel, ascension et route), le même vélo devra être utilisé dans toutes les épreuves. Les barres de triathlon (prolongateurs) et les casques profilés seront autorisés pour le CLM individuel.* »

La liste de départ sera affichée sur la tente près du départ, tout comme les résultats de cette épreuve.

Aucun véhicule ne pourra suivre un coureur durant le Contre-la-montre.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASCENSION

Aucun véhicule ne pourra suivre un coureur durant l'**Ascension**.

Il est **INTERDIT DE STATIONNER UN VÉHICULE OU DE CIRCULER SUR LE PARCOURS DE L'ASCENSION entre 14h45 et 16h30** sous peine de disqualification de l'équipe prise en défaut.

Il sera permis de positionner un technicien (sans véhicule) sur le chemin Sainte-Croix (ascension principale) pour porter une assistance mécanique aux coureurs durant l'épreuve.

Les véhicules d'équipes pourront attendre leurs athlètes à l'arrivée en circulant par le chemin Saint-Ours. Il est obligatoire de s'y rendre **avant 14h55 ou après 15h50**. **Aucun véhicule ne pourra se rendre à l'arrivée entre 14h55 et 15h50** sous peine de disqualification. Le retour devra également se faire par le chemin Saint-Ours.

Après l'épreuve, l'organisation mettra en place une caravane pour assurer la sécurité des coureurs qui souhaitent retourner au centre-ville de Baie-Saint-Paul en vélo par le chemin Sainte-Croix.

Si un coureur a une crevaison ou un bris technique approuvé par le commissaire en chef ou son substitut durant l'ascension et qu'il ne peut terminer cette épreuve, il recevra un temps équivalent à celui du dernier de sa catégorie majoré à la hausse de 1 minute et pourra prendre le départ de l'épreuve suivante.

Chaque vague de départ sera suivie par un véhicule de commissaire.

L'organisation aura un véhicule-balai à l'arrière du dernier départ.

Les résultats de l'**Ascension** seront affichés sur le site et au départ du **Routier** dimanche le 27 mai à l'**Hôtel & Spa LE GERMAIN Charlevoix**.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU ROUTIER

Dossard

Les coureurs utilisent un dossard permanent dans l'ensemble des courses au Québec, exception faite des courses de sanction nationale et internationale, où l'organisateur lui remet des dossards. Chaque coureur se verra ainsi remettre quatre dossards et une plaque de cadre en début de saison. Cette mesure vise à faciliter le travail des commissaires, celui des organisateurs, tout en permettant une identification plus facile de la part des spectateurs.

a) Lors de l'inscription, le coureur **doit obligatoirement présenter sa licence** et donner son numéro de dossard permanent.

b) Le coureur **devra porter deux dossards et une plaque de cadre** dans toutes les épreuves sauf lors du contre-la-montre individuel, où il ne sera tenu de porter qu'un dossard, *positionné sur le côté et du bord de la plateforme d'arrivée*, la plaque de cadre étant facultative.

Caravane

L'organisation disposera d'une caravane de plusieurs dizaines de véhicules qui assureront la sécurité des coureurs et transporteront les officiels de courses, les médias, l'équipement de dépannage ou les coureurs ayant abandonné. Ces véhicules seront regroupés près de l'aire du départ, par vague de départ, et dûment identifiés. Des bénévoles seront aussi sur place pour orienter les coureurs et accompagnateurs vers les véhicules de dépannage.

Aucun dépannage neutre n'est offert par l'organisation. Néanmoins, l'organisation met à la disposition des coureurs des véhicules de dépannage, dans lesquels peut être disposé de l'équipement de dépannage.

S'ils souhaitent intégrer leur équipement de rechange à la caravane, les coureurs doivent identifier adéquatement leurs roues et les disposer dans le véhicule de leur choix.

Lorsque survient un bris, le coureur doit lever la main pour souligner qu'il ralentit et pour signifier au conducteur du véhicule de dépannage le plus près qu'il doit s'arrêter. Le dépannage s'effectue à la droite de la chaussée. Le coureur récupère et installe lui-même l'équipement. Le conducteur du véhicule donnera accès à l'équipement disposé dans son véhicule, mais ne fournira aucune autre assistance au coureur. Dans la mesure du possible, le coureur dont le vélo a un bris utilise son propre équipement, mais aucun contrôle spécifique ne sera fait par l'organisation à ce sujet. **Un coureur qui dispose son matériel de dépannage dans un véhicule de l'organisation accepte donc tacitement qu'un autre coureur utilise son équipement.** Au moment du dépannage, le coureur devra divulguer au conducteur son numéro de dossard ainsi que le nom ou le numéro indiqué sur l'équipement pris.

L'organisation et les bénévoles ne sont pas responsables des bris, vols ou pertes d'équipement qui pourraient survenir avant, pendant et après l'épreuve.

En plus de la caravane de l'organisation, l'organisation permettra aux véhicules d'équipe (catégories Junior et Senior seulement) d'intégrer la caravane. Pour avoir un véhicule d'équipe, une équipe doit être composée d'un minimum de deux femmes ou de trois hommes du même club.

Ces véhicules seront positionnés après les véhicules de l'organisation à chaque vague de départ, selon la position du meilleur coureur de chaque équipe après les 2 ou 3 étapes complétées, selon le cas. Les véhicules seront identifiés par les numéros fournis par l'organisation. Les chauffeurs des véhicules d'équipe devront posséder une licence en règle qui sera présentée au commissaire en chef lors de la réunion des directeurs techniques. Les véhicules d'équipe au sein de la caravane devront répondre aux normes UCI en termes de dimension (hauteur maximale de 1m66). Les véhicules hors normes seront placés à l'arrière de la caravane. **Les conducteurs des véhicules d'équipe devront se présenter dans la zone qui leur est réservée au plus tard à 8h00. Les retardataires seront relégués à la fin de la caravane.**

Zone de ravitaillement

Le ravitaillement est interdit dans les descentes ainsi que dans les **50 premiers et 20 derniers kilomètres**. Le collège des commissaires peut réduire les distances visées ci-dessus suivant la catégorie de l'épreuve, les conditions atmosphériques, le profil et la longueur de l'épreuve. Cette décision sera communiquée avant le départ de l'épreuve.

Aucun ravitaillement sur le parcours ne sera fourni par l'organisation.

Coureur hors-délai

De façon générale, il n'y a pas de coureur classé hors-délai lors des courses sur route.

Déchets

Il est interdit aux coureurs de jeter les déchets, bidons et tout autre objet sur le circuit hors de la zone aménagée à cet effet sous peine de sanction.

Arrivée

L'arrivée est située près du 307, chemin St-Ours.

À l'arrivée, une aire de ravitaillement sera disponible, où les participants pourront boire, grignoter, s'abriter et se réchauffer.

Les accompagnateurs pourront se rendre à l'arrivée en utilisant le chemin Saint-Ours. La circulation sur le chemin Sainte-Croix sera restreinte. Les cyclistes pourront utiliser le chemin Sainte-Croix pour revenir à l'**Hôtel & Spa LE GERMAIN Charlevoix** par leurs propres moyens, en faisant preuve de prudence, après la course.

Enfin, si, les participants ne souhaitent pas revenir au centre-ville de Baie-Saint-Paul par leurs propres moyens, un service de navette sera offert par l'organisation.

Prix, résultats et cérémonies protocolaires

Médailles à chaque étape, pour les cumulatifs. Des trophées seront remis aux 1^{re}, 2^e et 3^e positions et le maillot « **Vainqueur GPCC 2018** » à nos champions cumulatifs dans chacune des catégories.

Des bourses en argent seront remises aux coureurs des catégories Cadet, Junior, Senior et Maître (sauf Maître 5 H) pour toutes les épreuves et pour le cumulatif. La valeur totale des bourses dépendra de la participation. Consultez les tableaux en annexe pour plus d'information.

Suivant chaque catégorie, dès que les résultats seront affichés et officialisés par le commissaire-chef, nous procéderons à la cérémonie protocolaire. Il est le devoir des athlètes de se présenter **afin de récupérer leurs médailles et bourses: votre collaboration est demandée.**

Lieu des cérémonies par étapes

- **CRITÉRIUM** : tente **GRVCC** au départ du **Critérium**, rue de la Balade, Baie-Saint Paul.
- **CONTRE-LA-MONTRE** : au départ de l'étape **l'Ascension**, intersection chemin Saint-Laurent et rue Guay, Baie-Saint Paul (arrivée du **Contre-la-montre**).
- **ASCENSION, ROUTIER ET CUMULATIF** : à l'**Hôtel & Spa LE GERMAIN Charlevoix**.

Dès que les résultats officiels de l'Ascension, Routier et du cumulatif seront affichés (panneau dans le hall d'entrée de la **salle Multi l'Hôtel & Spa LE GERMAIN Charlevoix**) et officialisés par le commissaire-chef, nous procéderons à la cérémonie protocolaire. **Nous prévoyons la remise vers 14h30 le dimanche 27 mai.**

Déroulement des remises

Les médailles seront remises suivant l'horaire établi. Pour les bourses des étapes, elles seront remises individuellement après avoir reçu votre médaille.

N.B. Il sera de la responsabilité du coureur de récupérer sa bourse à la table des remises avec preuve d'identité (licence UCI, permis de conduire ou carte d'assurance maladie).

Les podiums seront réservés aux cinq premières positions du cumulatif de chaque catégorie.

Douches, toilettes, hébergement et restauration

En plus des services d'[hébergement](#) et de restauration offerts par les nombreux [partenaires](#) des **Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix**, l'organisation offre aux participants des fruits, breuvages à chaque arrivée d'étape. Pour toutes les épreuves, vous trouverez des toilettes chimiques à chaque départ ou à l'arrivée. Pour l'épreuve du **Routier**, nous disposons de vestiaire, toilettes et douches à l'**Aréna Luc & Marie-Claude**.

Positionnement des dossards



Bourses – Senior 1-2 (H+F), Senior 3 (H) et Junior (H+F) : 4 étapes

Position = 1^{er} / 2^e / 3^e / 4^e / 5^e / 6^e

# de participants	SR 1-2 (H+F) par étape	SR 1-2 (H+F) cumulatif	JR (H et F) par étape	JR (H+F) cumulatif	Senior 3 (H) par étape	Senior 3 (H) cumulatif
1 ou 2	0	0	0	0	0	0
3 à 4	15 \$	70 / 45 \$	0	65 / 40 \$	0	55 / 35 \$
5 à 9	20 \$	100 / 60 / 40 \$	15 \$	70 / 45 \$	10 \$	60 / 40 \$
10 à 14	35 \$	150 / 115 / 80 / 40 \$	25 \$	125 / 75 / 50 \$	20 \$	90 / 55 / 40 \$
15 à 19	35 / 20 \$	170 / 140 / 115 / 85 / 60 \$	30 \$	130 / 95 / 65 / 30 \$	25 \$	125 / 75 / 50 \$
20 à 24	45 / 30 \$	225 / 190 / 150 / 110 / 75 \$	20 / 15 \$	150 / 115 / 80 / 40 \$	30 \$	130 / 95 / 65 / 30 \$
25 à 29	60 / 40 \$	275 / 225 / 185 / 140 / 90 \$	30 / 20 \$	150 / 125 / 100 / 75 / 50 \$	20 / 15 \$	150 / 115 / 80 / 40 \$
30 à 39	60 / 35 / 20 \$	335 / 280 / 225 / 165 / 110 \$	35 / 25 \$	190 / 160 / 125 / 95 / 65 \$	30 / 20 \$	150 / 125 / 100 / 75 / 50 \$
40 à 49	75 / 45 / 30 \$	400 / 340 / 280 / 220 / 160 / 100 \$	35 / 25 / 15 \$	225 / 190 / 150 / 110 / 75 \$	35 / 25	190 / 160 / 125 / 95 / 65 \$
50 à 59	95 / 55 / 40 \$	495 / 420 / 350 / 275 / 200 / 125 \$	40 / 25 / 20 \$	265 / 220 / 175 / 135 / 90 \$	35 / 25 / 15 \$	225 / 190 / 150 / 110 / 75 \$
60 et +	100 / 60 / 40 \$	535 / 455 / 375 / 295 / 210 / 130 \$	40 / 25 / 20 \$	265 / 220 / 175 / 135 / 90 \$	35 / 25 / 15 \$	225 / 190 / 150 / 110 / 75 \$

Bourses Coupe Magella-Tremblay – Cadet (H+F) : 3 étapes (cumulatif seulement)

1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	3 ^{ème} position
125 \$	75 \$	50 \$

Bourses – Maître 1 (H+F), Maître 2 (H+F), Maître 3 (H) et Maître 4 (H) : 3 étapes

Position = 1^{er} / 2^e / 3^e / 4^e / 5^e / 6^e

# de participants	Maître 1-2-3-4 (H) Maître 1-2 (F) par étape	Maître 1-2-3-4 (H) Maître 1-2 (F) cumulatif
1 ou 2	0	0
3 à 4	10	65 \$
5 à 9	10 \$	70 \$
10 à 1	20 \$	80 / 50 \$
15 à 19	25 \$	105 / 70 \$
20 à 24	30 \$	110 / 70 / 45 \$
25 à 29	20 / 15 \$	110 / 80 / 55 / 25 \$
30 à 39	30 / 20 \$	105 / 90 / 70 / 50 / 35 \$
40 à 49	35 / 25 \$	135 / 110 / 90 / 65 / 45 \$
50 à 59	35 / 25 / 15 \$	160 / 130 / 105 / 75 / 55 \$
60 et +	35 / 25 / 15 \$	160 / 130 / 105 / 75 / 55 \$

VENDREDI 25 MAI 2018 **CRITÉRIUM** (Boucle de 1.2 km)

Catégories éligibles: Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F)

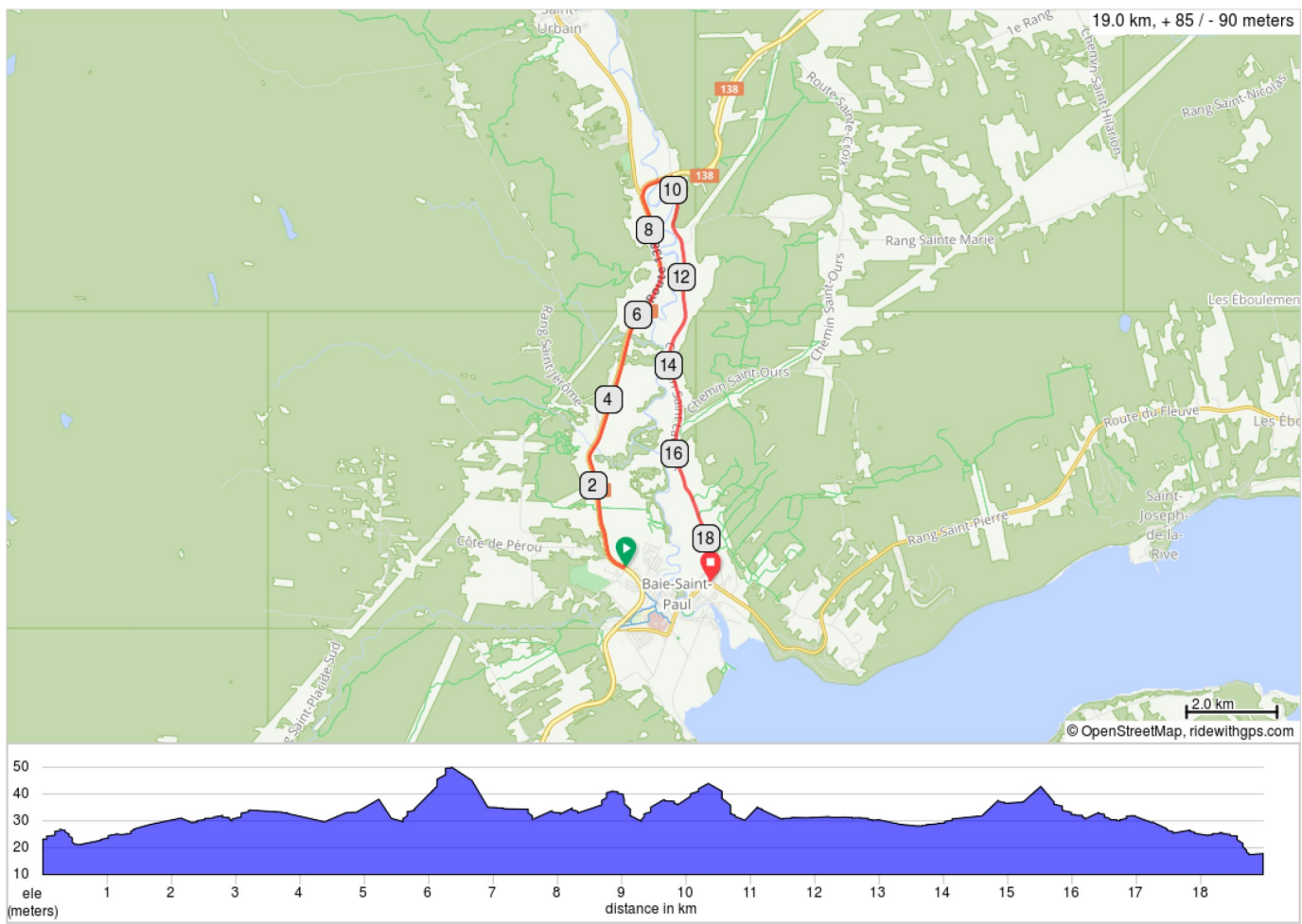
CRITÉRIUM



SAMEDI 26 MAI 2018 CONTRE-LA-MONTRE (Aller simple de 19 km, départs aux 30 secondes)

Catégories éligibles : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

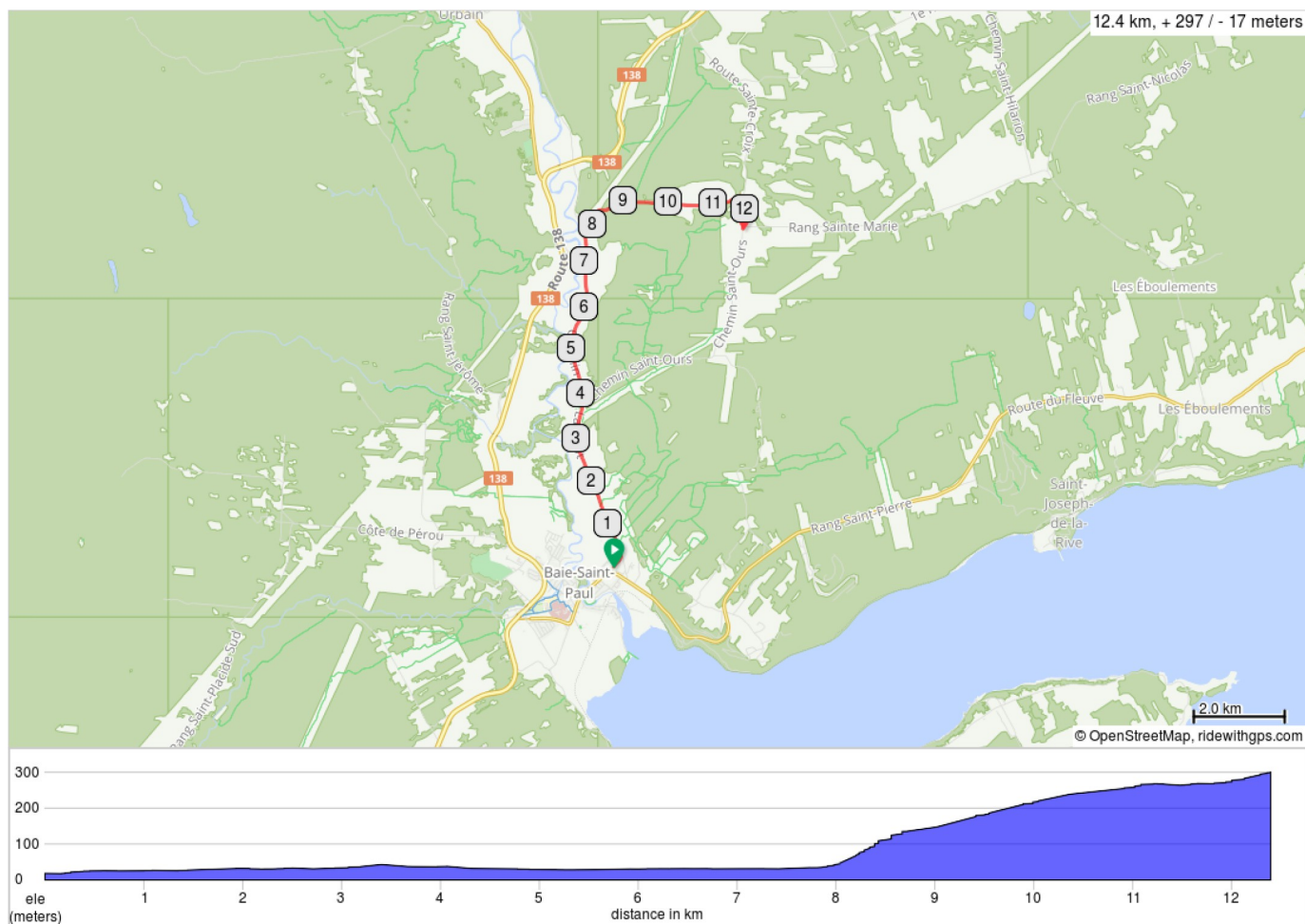
CONTRE-LA-MONTRE



SAMEDI 26 MAI 2018 ASCENSION (12,5 km, dénivelé positif de 380 mètres, pente maximale de 24 %)

Catégories éligibles : Cadet (H), Cadet (F), Junior (H), Junior (F), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Senior (F), Maître 1 (H), Maître 2 (H), Maître 3 (H), Maître 4 (H), Maître 5 (H), Maître 1 (F), Maître 2 (F)

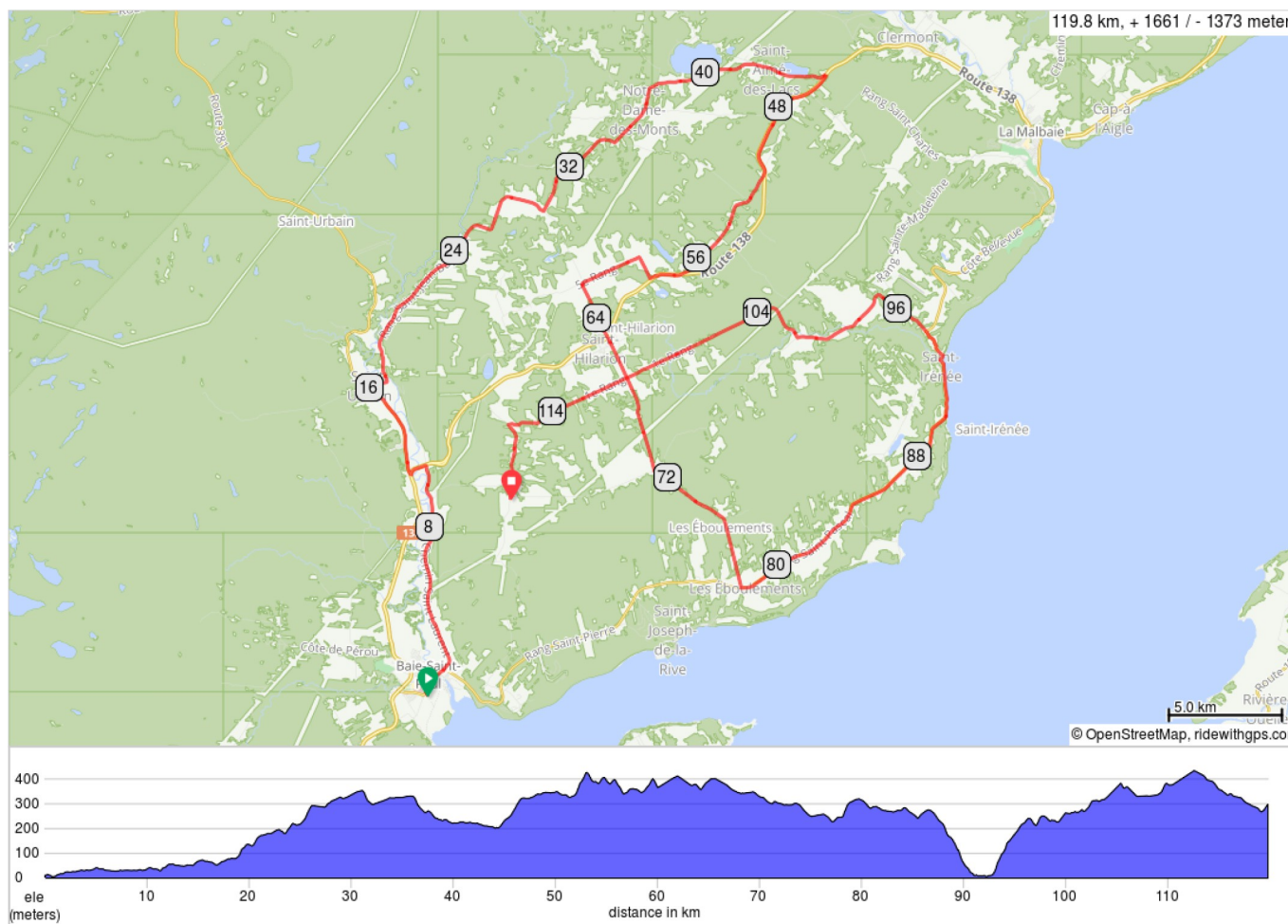
ASCENSION






































DIMANCHE 27 MAI 2018 **ROUTIER** **120 KM**

Catégories éligibles : Junior (H), Senior 1-2 (H), Senior 3 (H), Maître 1 (H), Maître 2 (H)

ROUTIER 120 KM



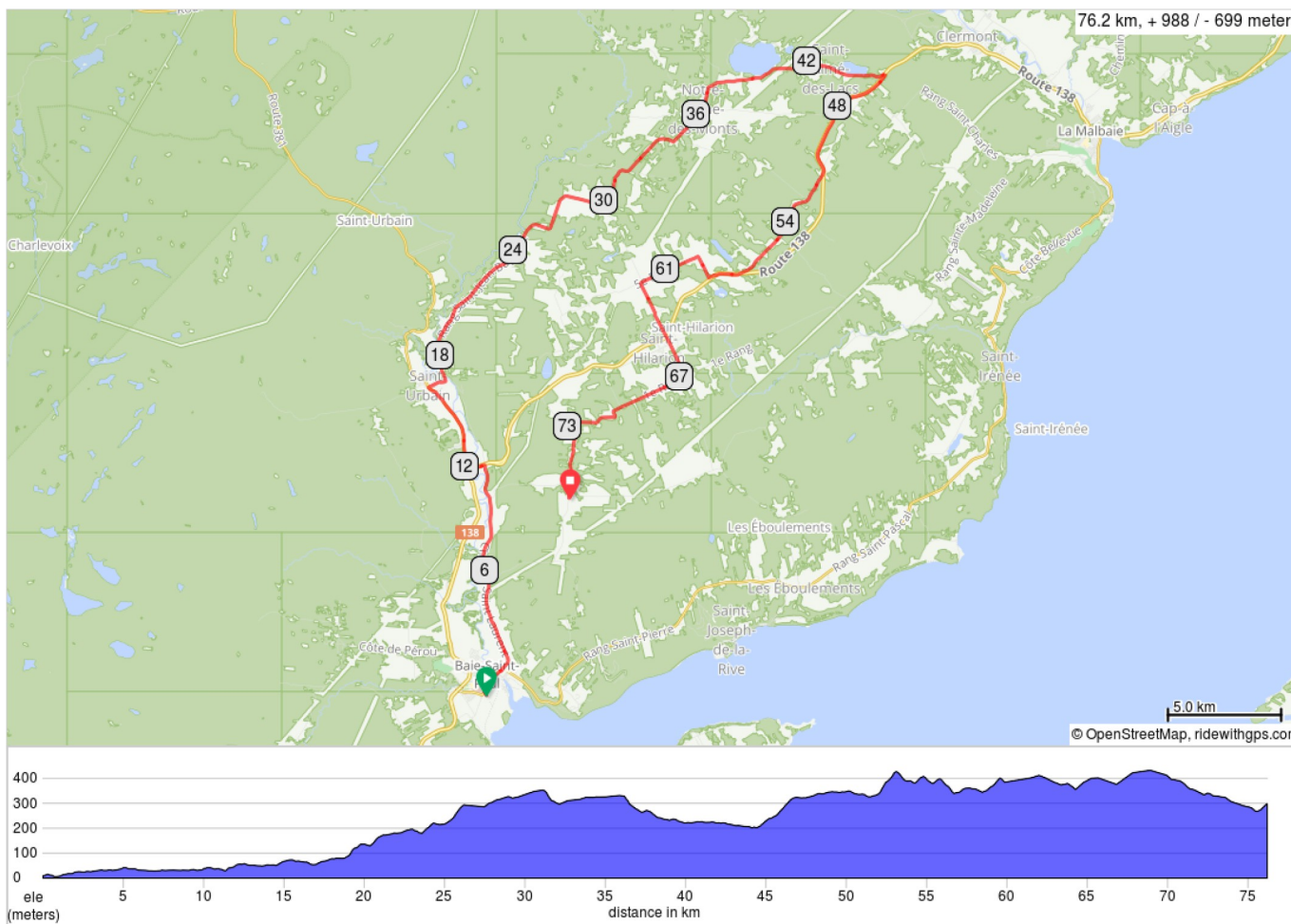
Directions 120 km

Num	Dist	Type	Note	Next
1.	0.0		Start of route	0.1
2.	0.1		Prendre à droite sur Route 362 E	1.3
3.	1.4		Prendre à gauche sur Chemin St Laurent	9.5
4.	10.9		Prendre à gauche sur QC-138 O	0.8
5.	11.7		Prendre à droite sur QC-381 N (panneaux vers Saint Urbain)	4.4
6.	16.1		Prendre à droite sur Rue Sainte Anne	0.8
7.	16.9		Rue Sainte Anne tourne légèrement à gauche et devient Rang Saint-Jean-Baptiste	10.6
8.	27.5		Continuer sur Rang Saint Antoine	2.1
9.	29.6		Prendre à gauche sur Route du 7 & 8 Rang	2.0
10.	31.6		Prendre légèrement à droite sur Rang de Chicago	0.3
11.	31.8		Continuer sur Rang Sainte Philomene/Rang Ste Philomène	2.6
12.	34.4		Prendre à gauche sur Route du 5 & 6 Rang	1.4
13.	35.9		Continuer sur Rue de la Forêt	0.5
14.	36.3		Continuer sur Rue Principale	1.0
15.	37.3		Prendre à droite sur Rang des Lacs	4.8
16.	42.1		Prendre à droite sur Rue Principale	3.3
17.	45.5		Prendre à droite sur Route 138 O/QC-138 O	5.5
18.	51.0		Prendre légèrement à droite sur Route du Rang Saint Jean Baptiste	3.6
19.	54.6		Continuer sur Rang Saint Jean Baptiste	2.6
20.	57.1		Prendre légèrement à droite sur QC-138 O	1.0
21.	58.1		Prendre à droite sur 4e Rang E	0.3
22.	58.5		Prendre à droite sur 5e Rang E	3.8
23.	62.2		Prendre à gauche sur Chemin Cartier	8.9
24.	71.1		Prendre à gauche sur Rang Sainte Marie	0.4
25.	71.5		Rang Sainte Marie tourne légèrement à droite et devient Rang Sainte Catherine	6.6
26.	78.1		Prendre à gauche sur Route 362 E	16.4
27.	94.4		Au rond-point, prendre la 2e sortie sur Rang Sainte Madeleine	0.7
28.	95.1		Prendre légèrement à gauche sur Rang Saint Pierre	2.0
29.	97.2		Tourner légèrement à gauche pour rester sur Rang Saint Pierre	4.4
30.	101.6		Prendre à droite sur Route de Saint Irénée	1.5
31.	103.1		Continuer sur Rang 1	13.4
32.	116.4		Prendre à gauche sur Rang Sainte Croix	2.0
33.	118.5		Continuer sur Chemin St Ours	0.6
34.	119.1		Tourner à gauche pour rester sur Chemin St Ours	0.7
35.	119.8		End of route	0.0






























DIMANCHE 27 MAI 2018 ROUTIER 76 KM

Catégories éligibles : Junior (F), Senior (F), Maître 1 (F), Maître 2 (F), Maître 3 (H), Maître 4 (H) et Maître 5 (H)

ROUTIER 76 KM



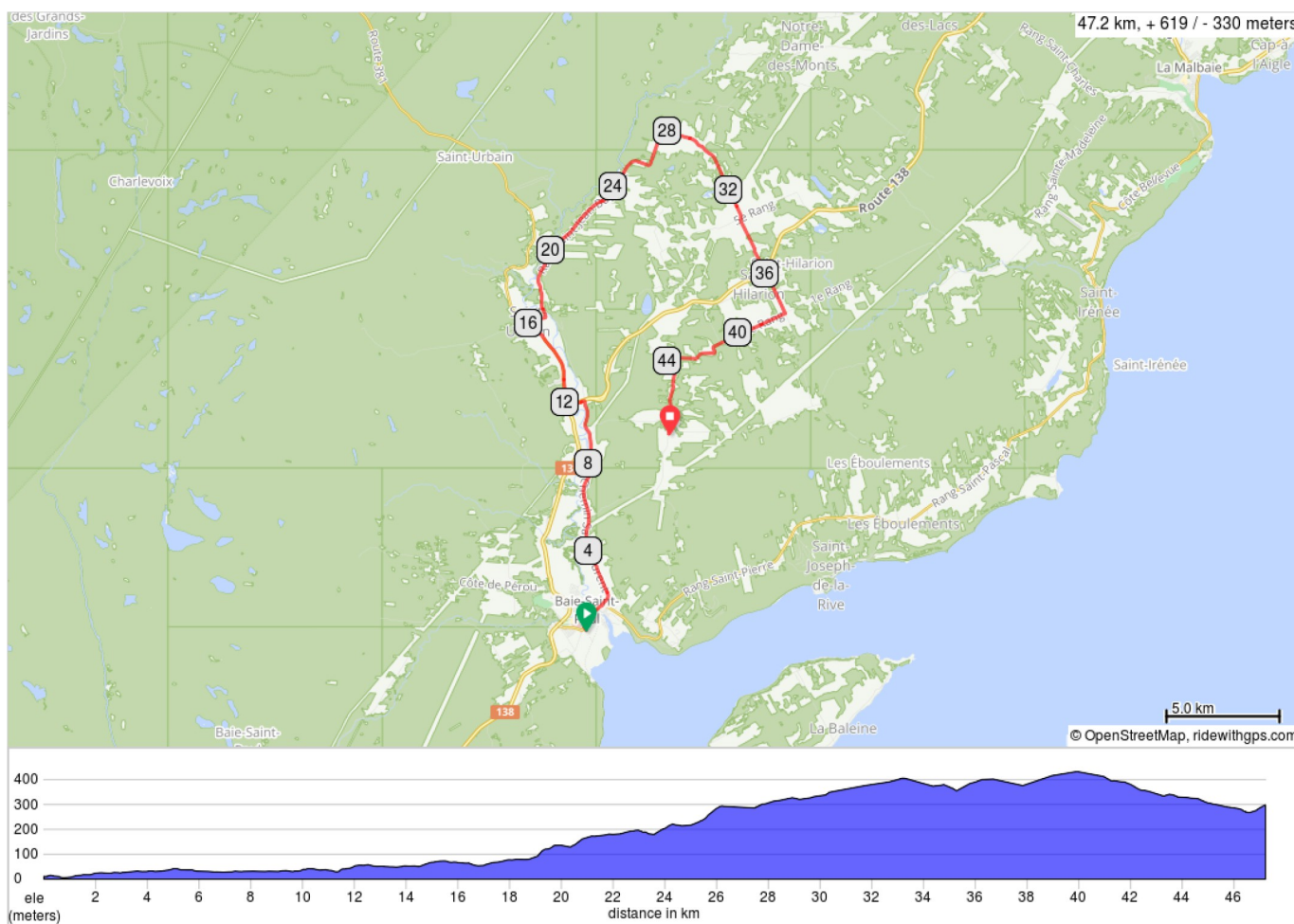
Directions 76 km

Num	Dist	Type	Note	Next
1.	0.0		Start of route	0.2
2.	0.2		Prendre à droite sur Route 362 E	1.3
3.	1.4		Prendre à gauche sur Chemin St Laurent	9.5
4.	10.9		Prendre à gauche sur QC-138 O	0.8
5.	11.7		Prendre à droite sur QC-381 N (panneaux vers Saint Urbain)	4.4
6.	16.1		Prendre à droite sur Rue Sainte Anne	0.8
7.	17.0		Rue Sainte Anne tourne légèrement à gauche et devient Rang Saint-Jean-Baptiste	10.6
8.	27.5		Continuer sur Rang Saint Antoine	2.1
9.	29.6		Prendre à gauche sur Route du 7 & 8 Rang	2.0
10.	31.6		Prendre légèrement à droite sur Rang de Chicago	0.3
11.	31.9		Continuer sur Rang Sainte Philomene/Rang Ste Philomène	2.6
12.	34.5		Prendre à gauche sur Route du 5 & 6 Rang	1.4
13.	35.9		Continuer sur Rue de la Forêt	0.5
14.	36.3		Continuer sur Rue Principale	1.0
15.	37.4		Prendre à droite sur Rang des Lacs	1.9
16.	39.3		Continuer sur Chemin du Lac Nairne	2.9
17.	42.1		Prendre à droite sur Rue Principale	3.3
18.	45.5		Prendre à droite sur Route 138 O/QC-138 O	5.5
19.	51.0		Prendre légèrement à droite sur Route du Rang Saint Jean Baptiste	3.6
20.	54.6		Continuer sur Rang Saint Jean Baptiste	2.6
21.	57.2		Prendre légèrement à droite sur QC-138 O	1.0
22.	58.1		Prendre à droite sur 4e Rang E	0.3
23.	58.5		Prendre à droite sur 5e Rang E	3.8
24.	62.2		Prendre à gauche sur Chemin Cartier	4.6
25.	66.8		Prendre à droite sur Rang 1	6.0
26.	72.8		Prendre à gauche sur Rang Sainte Croix	2.0
27.	74.8		Continuer sur Chemin St Ours	0.6
28.	75.4		Tourner à gauche pour rester sur Chemin St Ours	0.8
29.	76.2		End of route	0.0















DIMANCHE 27 MAI 2018 **ROUTIER** **47 KM**

Catégories éligibles : Cadet (H) et Cadet (F)

ROUTIER 47 KM



Directions 47 KM

Num	Dist	Type	Note	Next
1.	0.0		Start of route	0.1
2.	0.1		Prendre à droite sur Route 362 E	1.3
3.	1.4		Prendre à gauche sur Chemin St Laurent	9.5
4.	10.9		Prendre à gauche sur QC-138 O	0.8
5.	11.7		Prendre à droite sur QC-381 N (panneaux vers Saint Urbain)	4.4
6.	16.1		Prendre à droite sur Rue Sainte Anne	0.8
7.	16.9		Rue Sainte Anne tourne légèrement à gauche et devient Rang Saint-Jean-Baptiste	10.6
8.	27.5		Continuer sur Rang Saint Antoine	2.7
9.	30.2		Continuer sur Chemin Cartier	7.6
10.	37.8		Prendre à droite sur Rang 1	6.0
11.	43.8		Prendre à gauche sur Rang Sainte Croix	2.0
12.	45.9		Continuer sur Chemin St Ours	0.6
13.	46.5		Tourner à gauche pour rester sur Chemin St Ours	0.8
14.	47.2		End of route	0.0